

PER
B-226

S

LE BULLETIN DE LA FERME

ORGANE DES
CULTIVATEURS
DE PROGRÈS



FONDÉ
EN
1913

PARAIT TOUS LES JEUDIS

ADMINISTRATION: 111 COTE DE LA MONTAGNE,
(Edifice Morin), QUÉBEC

ABONNEMENT: CANADA, EXCEPTÉ CITÉ DE QUÉBEC 75c
CITÉ DE QUÉBEC ET PAYS ÉTRANGERS \$1.50

VOLUME XII, No 17

QUEBEC

LE 24 AVRIL 1924

Au gré du consommateur



Chaque chose en son temps. Cela est vrai surtout pour la vente du sucre et du sirop d'érable. Le consommateur achètera volontiers MAINTENANT sa provision de sucre et de sirop d'érable. Plus tard, ou à l'automne, il sera moins pressé.

Ceux qui ces dernières années, ont retardé pour vendre leur récolte de sucre et de sirop d'érable, ont généralement eu de la difficulté à placer cette production, et dans certains cas, ils ont dû subir une baisse de prix.

Le consommateur craint la falsification dans le sucre et le sirop d'érable. De plus, ces deux produits ne gagnent point en vieillissant, mais perdent plutôt. Le consommateur croit donc, et non sans quelque

raison, que c'est pendant le temps des sucres qu'il a le plus de chances de se procurer le sucre et le sirop d'érable tel qu'il le désire.

Aujourd'hui, la Coopérative revient solliciter les cultivateurs de lui adresser, sans délai, toute leur récolte de sucre et de sirop d'érable au fur et à mesure que produite. En agissant ainsi, elle croit sincèrement donner un loyal avis à ces producteurs, comme elle fait d'ailleurs toujours, en pareils cas.

Les prix actuels, sans être élevés, ne sont tout de même pas mauvais. Avec la baisse générale des prix, dans une foule de produits et marchandises, le dicton "un tiens vaut mieux que deux tu auras" trouve ici, ce nous semble, une excellente application.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

114 rue St-Paul-Est,

MONTREAL

24

24

24